

Formation à l'économie de l'entreprise et à la transition écologique et sociale :

Objectif Professionnalisation

la formation-action pour déployer les modèles économiques régénératifs en entreprise

PUBLIC

Les *change makers* : personnes en charge de la transition écologique et solidaire en entreprise (responsable RSE, stratégie, innovation, modèle économique).

Les consultants en stratégie d'entreprise

Typologie d'entreprises : entreprise de toute taille et organisation, dans tout domaine (industriel, services, public et privé), souhaitant s'engager dans une transformation de leur modèle économique vers un modèle d'économie régénérative.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les modèles économiques d'entreprise.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'au 15/12/23 selon les places disponibles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Minimum : 12 / Maximum : 20

DUREE et FORMAT

70 heures en présentiel

DATES

Du 18 janvier au 28 juin 2024

LIEU

LUMIA, 290 chemin de Haute Combe, 06370 Mouans-Sartoux

Axa Climate au 14 bd Poissonnière 75009 Paris pour les sessions de mars et avril.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou vous orienter. Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.

HORAIRES

Jeudis : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Vendredis : 8h-12h / 13h-15h30

FORMATEURS

Christophe SEMPELS et Bertrand THUILLIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Objectifs de la formation

- Créer les synergies entre le centre de recherche-action de LUMIA, les entreprises et les professionnels de l'accompagnement stratégique en proposant un cursus de formation-action permettant aux *change makers* et aux consultants d'acquérir des connaissances approfondies, de disposer d'outils et méthodes spécifiques, d'échanger et d'avoir des *feedbacks* sur les orientations et les pratiques pour la mise en œuvre d'un modèle économique régénératif au sein de l'entreprise dans le cadre de la transition écologique et sociale.
- Expérimenter et consolider le référentiel méthodologique et les outils associés des modèles économiques régénératifs, tout en accédant aux travaux de recherche-action engagés par LUMIA.

Compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Impulser la transformation du modèle économique de l'entreprise pour le faire évoluer dans l'espace sûr (sous le plafond écologique) et juste (au-dessus du plancher social).

- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer son modèle économique vers un modèle régénératif, pour tout ou partie de ses productions et/ou activités, en faveur de la transition écologique.
- Proposer une adaptation des méthodes et outils pour l'entreprise.
- Adopter une posture coopérative afin de participer à consolider et enrichir un référentiel commun, et mettre en pratique une culture de feedback professionnel et efficient.
- Proposer des cas d'entreprises pour l'application du référentiel de l'économie régénérative.
- Identifier les chantiers prioritaires et coconstruire avec l'entreprise la feuille de route pour engager une transformation profonde du modèle économique.

CONTENU ET DETAILS DE LA FORMATION

La formation abordera les points suivants :

- **Qu'est-ce qu'un modèle économique soutenable ?**
 - L'architecture de valeur (classique, de la soutenabilité faible, régénératif)
 - Les composantes du modèle économique
 - Les modèles économiques, les limites des modèles classiques, la typologie des modèles économiques à visée de soutenabilité, le positionnement et l'ambition des modèles économiques régénératifs
- **De l'économie régénérative au modèle d'économie régénératif**
 - Pourquoi l'économie régénérative – constat du dépassement des limites planétaires, la biodiversité comme source de solution.
 - La définition de l'économie régénérative et des modèles économiques régénératifs.
 - La réduction des impacts aux seuils incompressibles
 - L'évolution des processus physico-chimiques vers des processus biologiques.
 - Le passage d'une logique de compensation à des activités régénératives.
 - Objets de la régénération – qu'est-ce que l'on régénère ? Sur le plan social/sociétal, sur le plan environnemental.
 - Les principes de l'économie socio-écologiquement régénérative et leur déclinaison dans les différentes composantes du modèle économique.
 - La distinction entre les activités proches du vivant et celles qui en sont distantes, et les orientations régénératives associées.
- **L'évaluation**
 - Les moyens d'évaluation (indicateurs, outils, démarches, évaluation).
 - L'objectivation avec les datas disponibles, vers des critères d'évaluation régénératifs.
- **La monétisation et la contractualisation**
 - La mise en place de contractualisation innovante.
 - Le partage de la valeur, la circularité des profits.
 - Les nouveaux instruments de monétisation (contrat à impact, marché volontaire, ...).
- **L'acquisition de méthodes et d'outils de mise en œuvre**
 - L'acquisition d'une méthodologie d'intervention en vue de définir une stratégie d'entreprise régénérative
 - Le processus de problématisation et le protocole de résolution de problème complexe (ex. méthode FOCAL)
 - Les outils spécifiques à la régénération (ex. matrice d'éco-socio compatibilité, méthodes d'évaluation PER)

- **Les postures et dynamiques à encourager**

- La posture « être nature »
- Le rapport aux limites
- La posture coopérative
- La posture effectuale

La durée de la formation est fixée à 70 heures en présentiel, en 5 sessions de 2 jours réparties sur 5 mois selon le calendrier suivant : 18 - 19 janvier | 14 – 15 mars | 4 – 5 avril | 16 - 17 mai | 27 - 28 juin 2024. Les horaires de formation ont été aménagés pour faciliter l'arrivée et le retour sur 2 jours : à chaque session les horaires sont les jeudis de 9h-12h30 et 13h30-17h30 et les vendredis de 8h-12h et 13h-15h30.

En parallèle de la formation, la journée Régénérative aura lieu le 15 mai 2024 et offrira la possibilité d'échanger avec l'ensemble de l'écosystème du paradigme régénératif, faire part de son expérience et s'inspirer pour aller plus loin.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et des formateurs par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique en séquences pédagogiques regroupées en différentes sessions
- Modélisation
- Questionnaires, exercices de passage à l'action
- Réflexion et échanges sur des cas pratiques
- Mise en situation
- Expérimentation des techniques et concepts dans chaque contexte propre
- Retours d'expériences

Éléments matériels

Supports de cours au format numérique projetés sur écran et mis à disposition sur l'application de partage de documents, dédiée à l'ensemble des participants à la formation.

Référent pédagogique et formateurs

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation. Le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.